



# Succession agricole litige entre frères et soeurs

Par **GUISGAND MARYSE**, le **08/03/2017** à **10:48**

Bonjour

mon père avait en 1995 une entreprise agricole qui exploite en terre et une autre en travaux publics.

lors de sa retraite il a transmis la partie agricole a mon 1 frère et l autre partie travaux au 2 frère.

nous sommes une famille de 6 enfants.

maintenant il est décédé en 2012 .

mes deux frères ont fermé les entreprises.(liquidation)

ne sachant pas la valeur exacte qui leur a été attribué lors de la transmission puis je leur demande aujourd'hui lors de la succession une part de leur entreprise que nous avons jamais eu?

quelqu'un a t il une solution?

Merci